

# Dossier de presse



## INAUGURATION DES BÂTIMENTS RÉNOVÉS DU LYCÉE LE CASTEL À DIJON

JEUDI 5 FÉVRIER 2026

DIJON (Côte-d'Or)

# SOMMAIRE

<b>Communiqué de presse</b>	<b>3</b>
<b>Présentation générale du projet</b>	<b>5</b>
<b>La Région Bourgogne-Franche-Comté et les lycées</b>	<b>10</b>

# Communiqué de presse

## Inauguration des bâtiments rénovés du lycée Le Castel à Dijon (Côte-d'Or)

Jeudi 5 février 2026, à Dijon (Côte-d'Or), Jérôme DURAIN, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Mathilde GOLLETY, rectrice de l'académie de Dijon et Pascale SOVCIK, proviseure du lycée polyvalent Le Castel, inaugurent les bâtiments rénovés de l'établissement.

Cette rénovation majeure a permis la restructuration des bâtiments 12 et 14 du lycée Le Castel. Ce projet, financé à hauteur de 12 millions d'euros, marque une étape clé dans la modernisation de l'un des plus grands établissements de l'académie, accueillant près de 2 000 élèves.

L'opération a permis de métamorphoser les anciens externats des années 1960 en pôles d'excellence. Les espaces de formation (mode, pressing, sciences) ont été totalement reconfigurés pour répondre aux derniers standards pédagogiques. Plus lumineux et plus fluides, ces nouveaux lieux de vie et de travail favorisent la convivialité et la sérénité acoustique pour les lycéens et le personnel.

Grâce la rénovation énergétique réalisée, les bâtiments bénéficient désormais d'une isolation de pointe (murs, toits et sols). La nouvelle façade, alliant performance et pérennité, a été conçue pour durer cinquante ans, avec une maintenance simplifiée, chaque élément pouvant être remplacé individuellement sans dégrader l'ensemble.

Mené en site occupé, le chantier a exigé une organisation rigoureuse pour garantir la continuité des cours. Cette restructuration vient compléter les investissements précédents de la Région (école hôtelière, internats, CDI), faisant du Castel un lycée moderne au cœur de son parc historique de 14 hectares.

**En matière de lycées, la Région gère un patrimoine composé de 128 établissements d'enseignement et 1 431 bâtiments, sur une surface globale de 2,3 millions de mètres carrés.**

Dans les compétences qui lui sont confiées par la loi, la Région contribue pleinement à la qualité du service public de l'éducation. L'action régionale vise à accompagner de façon adaptée les conditions d'apprentissage des 103 000 lycéennes et lycéens et les activités de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux, dont ceux des transitions écologique et numérique. Intégrant une recherche de sobriété et un accompagnement social, les interventions de la Région portent sur trois domaines clés : le patrimoine immobilier, le fonctionnement et les équipements des lycées, et les infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif. **En 2026, la Région mobilise plus de 336 M€ au service de sa politique éducative.**

*« Avec cette rénovation, nous offrons aux élèves du Castel un cadre d'apprentissage d'excellence, plus sûr, plus économe en énergie et parfaitement adapté aux métiers de demain. » - Jérôme Durain, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté*



# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

**La Région Bourgogne-Franche-Comté inaugure les nouveaux bâtiments du lycée Le Castel de Dijon. La collectivité régionale a mené une vaste opération de restructuration de l'externat de l'établissement en rénovant l'intérieur des bâtiments 12 et 14. L'objectif étant de transformer les anciens externats par la création de lieux conviviaux et lumineux.**

*Le lycée Le Castel accueille environ 2 000 élèves au sein de filières variées allant de la troisième prépa pro au bac+3. Implanté dans un parc historique de 14 hectares, l'établissement s'organise autour de 18 bâtiments construits au début des années 1960. C'est l'un des établissements d'enseignement secondaire les plus conséquents de l'académie de Dijon.*

## Les enjeux du projet

Les travaux ont répondu à quatre enjeux principaux : la mise en conformité de la sécurité incendie, l'adaptation à l'évolution des référentiels pédagogiques, la rénovation des revêtements et l'amélioration de la performance énergétique

### Les interventions ont permis de :

- Valoriser l'image des externats en créant des lieux conviviaux.
- Créer des espaces intérieurs lumineux, fluides et le moins bruyant possible pour favoriser la pédagogie.
- Reconfigurer les secteurs mode, pressing, matières scientifiques en pôles performants et fonctionnels, correspondant aux référentiels actuels de l'Education nationale.
- Rapprocher les salles de même fonction pour une utilisation simplifiée de l'espace (exemple : toutes les salles de TP à proximité des laboratoires).
- Sécuriser le stockage des matériels sensibles.
- Renforcer la sécurité en atelier.
- Rénover les sanitaires.
- Faciliter la gestion et la surveillance des élèves (pôles clairement identifiés, vie scolaire reconfigurée...).
- Compléter les espaces de travail ou de détente et les vestiaires/sanitaires du personnel.
- Rationaliser les locaux d'entretien par zones.

Le chantier a été mené en site occupé, nécessitant une gestion complexe pour maintenir simultanément les activités administratives et scolaires.

Des classes temporaires ont été installées dans le bâtiment 16 pour la continuité de l'enseignement, afin d'assurer la protection des occupants et des équipements non mobiles.

Avant cette opération, la Région avait déjà réalisé plusieurs interventions majeures :

- L'école hôtelière en continuité du petit pavillon du XVIII<sup>e</sup> siècle.
- L'extension des bâtiments scientifiques pour la section biologie.
- La rénovation complète des internats et de la demi-pension.
- La rénovation de l'externat dans les bâtiments 10 et 13 comprenant le CDI.

La Région a également assuré l'ensemble des travaux de mise en sécurité électrique avec pour effet visible la rénovation partielle des plafonds suspendus dans les salles de cours et le changement de fenêtres à double vitrage.

### Performances thermiques du projet

Le chantier de rénovation thermique a permis de doter les bâtiments 12 et 14 d'une isolation de pointe sur l'ensemble des parois, des sols aux toitures.

- Mise en œuvre d'un doublage isolant extérieur sur les murs périphériques
- Isolation des planchers bas
- Renforcement de l'isolation en toiture
- Réduction au maximum des ponts thermiques

Cette transformation a privilégié une architecture durable où chaque composant de façade peut désormais être remplacé individuellement. La conception a ainsi permis de minimiser les ponts thermiques et de faciliter la maintenance future.

### Le budget

Le montant global de l'opération s'élève à près de **12 M€**, financés par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

### Calendrier

- |                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Juillet 2022</b> | Démarrage des travaux                  |
| <b>Janvier 2025</b> | Livraison de l'opération de rénovation |

## Intervenants et partenaires

### MAÎTRISE D'OUVRAGE

Programmiste : Madame TRONCHET  
Chargé d'établissement : Madame TRONCHET et Monsieur TERRILLON (Région BFC)  
Mandataire : SPLAAD (Dijon)

### MAÎTRISE D'ŒUVRE

Mandataires : CHAUDONNERET & DANON (DIJON)  
TABULA RASA (LYON)

Co-traitants :

- Economiste de la Construction : ECCO - Belleneuve (21)
- BET environnement : ETAMINE - Vaulx-en-Velin (69)
- BET fluide - thermique : DGET- Chenôve (21)
- BET CFO/CFA - SSI : Pierre CESSOT - Dijon (21)
- BET acoustique : ACOUSTIQUE FRANCE - Chalon-sur-Saône (71)
- OPC : ACE BTP - Cran-Gevrier (74)
- Sous-traitant du groupement, quantification et suivi du réemploi des déchets issus de la déconstruction : BACKACIA - Paris (75)

### AUTRES PRESTATAIRES

Contrôleur technique :	SOCOTEC
CSPS :	PROSECO
Diagnostiqueur amiante et plomb :	AC ENVIRONNEMENT
BET structure (diagnostic et sondages) :	SOCNA
Test étanchéité à l'air : DTM Diagnostiqueur plomb	DEM (Lons-le-Saunier, 39)



## ENTREPRISES

Lots	Désignation des travaux	Entreprises
01	DESAMIANTAGE	VALGO
02	DEMOLITION – GROS-OEUVRE	SARL NOVELLI
03	MENUISERIES EXTERIEURES EN BOIS - ALUMINIUM	BOUDIER METALLERIE
04	ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR - BARDAGES	AN TOITURE
05	SERRURERIE	SARL ESPADA
06	CLOISONS - DOUBLAGES – PLAFONDS	ISOPLAC SAS
07	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	SAS PM INDUSTRIE
08	REVETEMENTS DE SOL - FAIENCE	MARTIN LUCAS SAS
09	PEINTURE – REVETEMENTS MURAUX	PRESTIBAT
10	ASCENSEURS ELECTRIQUES	OTIS
11	ETANCHEITE SUR SUPPORT BETON	SARL EXPERT ETANCHE
12	PROJECTION POUR PROTECTION BETON	GONNET ISOLATION
13	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRE	LASTELLA GENIE CLIMATIQUE
14	ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET COURANTS FAIBLES	SPIE INDUSTRIE & TERTIAIRE





# LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET LES LYCÉES

En 2026, la Région mobilisera plus de 336 M€ au service de sa politique éducation.

BUDGET GLOBAL

Vote du BP 2026 (AP/AE) - Assemblée plénière 11-12 décembre 2025

Direction des Lycées	Direction de la gestion patrimoniale immobilière	Direction du numérique éducatif	Direction des ressources humaines (personnel techniques des lycées)	TOTAL
94,3 M€	90,2 M€	8 M€	143,6 M€	336 M€

La Région étant compétente en matière de construction, d'entretien et de fonctionnement des lycées publics, elle contribue pleinement à la qualité du service public de l'éducation. C'est dans ce cadre qu'elle poursuit ses engagements pour les lycéens et l'ensemble de la communauté éducative, avec une gestion appropriée au contexte budgétaire de la Région et aux enjeux sociétaux et écologiques. Ses interventions intègrent une recherche de sobriété et un accompagnement social, et portent sur quatre domaines clés : **le patrimoine immobilier, le fonctionnement, les équipements, et les infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif.**

L'action régionale cherche à rendre adaptées les conditions d'apprentissage des 103 236 lycéennes et lycéens et les conditions d'activité de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux, dont ceux de la transition écologique et numérique.

En 2026, la Région consacrera 207,6 M€ de crédits de paiement (investissement et fonctionnement) à sa politique éducation, dont 102 722 000 € pour le patrimoine et la gestion immobilière des lycées, 97 961 980 € au titre du fonctionnement et équipement des lycées et 6 961 500 € pour le numérique éducatif.

**Les priorités de la Région se déploient sur les axes suivants :**

- **Gestion du parc immobilier**

Il est composé de 128 établissements d'enseignement, 224 sites, 1 400 bâtiments sur plus de 2 300 000 m<sup>2</sup>. Les priorités sont :

- Garantir un accueil sécurisé et conforme aux normes en vigueur, tout en préservant la maintenance des bâtiments pour prévenir tout risque
- Renforcer la sobriété énergétique des bâtiments (mise en œuvre des dispositions de la loi ELAN)
- Adapter les établissements aux évolutions pédagogiques et démographiques, avec une gestion rationalisée des espaces visant à mutualiser et ajuster les locaux en fonction des besoins.

### • **Fonctionnement des lycées**

L'enjeu est de sécuriser le financement des dépenses courantes et de reconstituer les capacités de résilience des établissements.

### • **Acquisitions d'équipements pédagogiques et généraux**

La Région répond aux besoins prioritaires des établissements pour l'activité pédagogique et l'activité des agents et assure la sécurité sanitaire des 117 unités de restauration. Elle garantit des conditions de travail adaptées pour le personnel qui prépare et sert quelque 10 millions de repas par an pour les 63 600 internes et demi-pensionnaires. Elle met en œuvre une gestion optimisée des besoins de renouvellement d'équipements de restauration.

### • **Pour les infrastructures et activités numériques**

La Région met à disposition des équipements de base performants et durables (incluant le haut débit, les réseaux, les infrastructures, les équipements et la maintenance). Elle soutient l'appropriation des outils numériques par la communauté éducative, réduira la fracture numérique, mobilise le numérique au service de l'école inclusive. Elle encourage également les expérimentations pédagogiques et les projets innovants favorisant les usages du numérique à l'école. Enfin, une étude a été lancée pour définir les orientations stratégiques pour le devenir de l'ENT ÉCLAT-bfc dans un contexte de paysage numérique éducatif en forte évolution.

## **Les chiffres-clés des lycées**

- 128 lycées publics en Bourgogne-Franche-Comté
- 224 sites, 1 400 bâtiments sur plus de 2 300 000 m<sup>2</sup>
- Budget 2026 consacré aux lycées : 336 M€, dont plus de 143 M€ en ressources humaines (agents techniques des lycées)
- Plus de 170 opérations de travaux en cours pour un montant de plus de 620 M€
  
- 2 836 agents permanents (accueil, hébergement, restauration, maintenance, entretien)
- 393 agents contractuels
- 103 236 lycéens, dont 83 675 dans les établissements publics
- 9 752 jeunes choisissent l'enseignement agricole (public ou privé)
  
- 14 819 lycéens hébergés dans les internats des lycées publics
- Plus de 10 millions de repas servis par an
  
- Un parc informatique de 40 000 ordinateurs et de 7 000 ordinateurs personnels distribués (dispositif Ordil)
- Eclat-BFC : un même espace numérique de travail (ENT) partagé entre les 128 lycées, 220 collèges et 590 écoles de Bourgogne-Franche-Comté ; 250 000 personnes (élèves, enseignants, parents) disposent d'un compte utilisateur lycée.



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

